

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Dépose au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS <u>σθι</u>νιθις ab noisivib

18 -05- 2015

Le GGIÉRE

N° d'entreprise: 0505.881.229

Dénomination

(en entier): C & L IMMO

(en abrégé):

Forme juridique : Société civile à forme de société privée à responsabilité limitée

Siège: 4990-Lierneux, Grand Sart, 41

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : RECTIFICATION DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Aux termes d'un procès-verbal reçu par Maître Olivier CASTERS, notaire à Saint-Nicolas, le vingt-neuf avril deux mil quatorze, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée « C & L IMMO », ayant son siège social à 4990-Lierneux, Grand Sart, 41, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0505881229, a notamment pris les résolutions sui-vantes :

1.Rectifier les dispositions transitoires concernant le premier exercice social. Le premier exercice social a débuté le premier juillet deux mil quatorze et finira le trente juin deux mil quinze

2. Donner tous pouvoirs à Madame Michelle JENNES pour l'exécution des résolutions.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Délivré avant enregistrement aux fins exclusives de dépôt au greffe du tribunal de commerce

Olivier CASTERS, notaire.

Pièces déposées :

-expédition du procès-verbal.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature